

deesuisse

Association faîtière de l'économie des
énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique

Rapport annuel 2024

MERCI

68.7%

**OUI À LA LOI
POUR L'ÉLECTRICITÉ**

Table des matières

5	Avant-propos	24	Communication et relations publiques
8	Faits marquants de 2024	24	Réseaux sociaux et site web
		24	Coup de projecteur sur le reportage SRF «Lobbying au Palais fédéral»
10	Politique	25	Groupes professionnels
11	Adoption de la loi sur l'électricité	25	Forum Stockage d'énergie Suisse
11	Projet de loi pour l'accélération des procédures	28	Groupe professionnel Bâtiment
11	Réserve d'électricité		
11	Politique du bâtiment		
14	L'aeesuisse dans les cantons	32	À propos de nous
15	Conférence des sections	32	Ligne directrice
15	Événements	33	Champs d'action
15	Révision de la législation cantonale sur l'énergie	33	Thématiques centrales
16	MoPEC 25	34	Membres
16	Votation sur la loi sur l'électricité	35	Comité directeur
16	Programmes d'encouragement cantonaux	36	Conseil scientifique
17	Projets phares	37	Secrétariat
18	Intergroupe parlementaire Énergies renouvelables	40	Bilan et compte de résultat
19	Rencontres de session de l'intergroupe parlementaire Énergies renouvelables		

Mentions légales

Texte: aeesuisse
Maquette: CRK

Illustrations:
Congrès aeesuisse: Tomm Gadiet
Berner Unternehmenspreis: energie-cluster
Groupe professionnel Bâtiment: Ernst Schweizer AG
Politique du bâtiment: Thomas Kessler / Flumroc
Portraits: CRK
Loi pour l'électricité: CRK
Table ronde sur le stockage: CRK
Congrès suisse de l'hydrogène: Cloé Zbinden, Planair

Avant-propos

Le 9 juin 2024, nous avons écrit une page d'histoire. Près de 70 % des électeur-trice-s et l'ensemble des cantons ont dit OUI à la nouvelle loi sur l'électricité. Pour nous, en tant qu'association, cela a marqué la fin d'un processus intensif. Durant plusieurs années, nous avons étroitement suivi le projet et avons réussi à en influencer des contenus essentiels. En dernier lieu, en collaboration avec des associations et des entreprises, nous avons organisé une énergique campagne de votation qui a contribué de façon décisive à faire aboutir cette législation si importante pour la politique énergétique suisse. Après avoir adopté la Stratégie énergétique 2050 (en 2017) et la loi sur le climat et l'innovation (en 2023), la Suisse a ainsi dit OUI pour la troisième fois à la transformation de notre système énergétique. Nos sections ont elles aussi été très actives en 2024. Dans plusieurs cantons, nous avons contribué à optimiser les lois sur l'énergie existantes et à permettre à de nouvelles initiatives de susciter l'adhésion d'une majorité, afin de réaliser rapidement de nouveaux progrès dans l'assainissement du parc immobilier suisse. En matière de contenus, nous avons toujours pu nous appuyer sur les travaux de notre groupe professionnel Efficacité énergétique/Bâtiment, qui regroupe les principales associations professionnelles du secteur de la construction et un grand nombre de nos membres. Le fait d'avoir pu nous affirmer en tant que représentant des intérêts de l'économie des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, et d'avoir su nous établir en tant que force vive aux yeux des instances fédérales s'est aussi traduit par une présence médiatique accrue. L'an dernier, nous avons non seulement développé notre réseau dans la sphère politique, mais aussi recherché des échanges ciblés avec les principaux médias du Palais fédéral. Pour de nombreux articles parus dans des médias nationaux, nous avons pu fournir des contenus ou mettre en avant nos membres. Le sommet de notre visibilité médiatique a été atteint avec un documentaire d'une demi-heure que la Radio Télévision Suisse (SRF) a consacré au lobbying de notre association auprès du Parlement et de l'administration. L'année dernière a également été l'occasion de quelques évolutions internes : nous avons décidé d'une réorganisation qui nous a globalement renforcés en tant qu'association. La mise en place de groupes professionnels a permis de créer de nouveaux vecteurs garantissant une meilleure intégration de nos membres dans les processus de décision généraux. Bon nombre de nos membres partenaires s'engagent désormais dans six groupes professionnels thématiques

reflétant nos principaux champs d'action : production d'énergie renouvelable, efficacité énergétique / bâtiment, stockage d'énergie, réseaux énergétiques, marché de l'énergie et mobilité durable. Nous avons également élargi notre comité directeur et étendu notre expertise en conséquence.

2024 a été une année réussie en termes de politique énergétique. Nous devons évidemment poursuivre notre action. Le marché et la politique sont des milieux très dynamiques. De nouvelles initiatives réglementaires sont à l'ordre du jour, notamment les projets de loi pour l'accélération des procédures concernant les énergies renouvelables et les infrastructures de réseau, ainsi que des réglementations sur la réserve d'électricité et le commerce. Il convient en particulier de mentionner la conclusion des négociations sur les accords bilatéraux III, que le Conseil fédéral a annoncée juste avant Noël. Il est donc clair que 2025 sera une nouvelle fois riche en défis. Pour finir, quelques remerciements s'imposent : tout d'abord à l'intention de Gianni Operto, notre président de longue date qui s'est retiré en 2024. Il a accompagné et dirigé l'association durant des années avec engagement et expertise, et a contribué de manière déterminante à son solide positionnement actuel. Un grand merci également à trois membres du comité directeur qui ont quitté leurs fonctions après de nombreuses années d'engagement : Hans-Ruedi Schweizer, Andreas Keel et Konrad Rieder. Nous tenons également à remercier nos collègues du comité directeur ainsi que l'ensemble du secrétariat, qui ont toujours su se surpasser. Merci enfin à vous tous, chers membres, de soutenir notre association et d'y contribuer. Tous nos succès, c'est aussi à vous que nous les devons.



Priska Wismer-Felder
co-présidente



Christoph Schaer
co-président

P. Wismer-Felder

C. Schaer

« Ensemble, nous transformons fondamentalement le système énergétique. Nous intégrons les énergies renouvelables avec du stockage, des centrales électriques flexibles et des réseaux intelligents. Nous renforçons l'énergie hivernale et misons sur l'intégration au réseau électrique européen. Ainsi, nous pourrions garantir un approvisionnement en électricité sûr et durable.

L'adhésion claire de la population à la nouvelle loi sur l'électricité, dans laquelle l'aeesuisse a joué un rôle décisif, constitue une étape clé dans cette perspective. »

Antje Kanngiesser
CEO, Alpiq Holding SA





Faits marquants de 2024

Congrès aeesuisse 2024

Le neuvième congrès national de l'aeesuisse, placé sous la devise « La transition en marche ! », a eu lieu les 27 et 28 août 2024 à Pratteln. L'événement se tenait pour la première fois sur deux jours. On ne peut que se féliciter de l'intérêt qu'il a suscité auprès de quelque 400 participant-e-s du monde des affaires, des sciences, de la politique et de l'administration. Ce congrès s'est établi comme un rendez-vous clé du secteur suisse de l'énergie. La première journée du congrès, en collaboration avec Swiss eMobility, était consacrée au potentiel du stockage d'énergie pour un avenir basé sur les énergies renouvelables. La seconde journée était axée sur la sécurité d'approvisionnement et le futur marché de l'énergie. Elle a notamment été marquée par la présentation de projets en direct, qui a vu Helion Energy SA remporter le « Prix aeesuisse 2024 » grâce à son innovant Solar Power Purchase Agreement.

Avec ses exposés passionnants, ses discussions animées et ses multiples possibilités de réseautage, le congrès a redynamisé les acteur-trice-s de la transition énergétique.

Un OUI clair à la loi sur l'électricité

Avec près de 70 % de Oui, les électeur-trice-s suisses ont clairement adopté la loi sur l'électricité, ouvrant ainsi la voie à un approvisionnement en électricité sûr et renouvelable. La loi fixe des objectifs ambitieux de développement des énergies renouvelables et renforce les mécanismes de marché tels que la prime de marché flottante. Elle définit par ailleurs un cadre clair pour la construction de nouvelles installations et favorise les solutions de stockage. La loi sur l'électricité constitue par conséquent une étape clé dans la politique énergétique, à laquelle l'aeesuisse a contribué de façon aussi déterminante qu'efficace. En collaboration avec l'Association des entreprises électriques suisses (AES), l'aeesuisse a également lancé l'Alliance pour un approvisionnement sûr en électricité dans le cadre de la campagne référendaire sur la loi sur l'électricité.

Prix bernois des entreprises 2024

En 2024, l'aeesuisse a décerné le prix bernois des entreprises pour la neuvième fois. Cette année, la société Loosli AG a été récompensée pour ses solutions durables et innovantes dans la fabrication d'équipements de salle de bain et de cuisine.

Malgré de fortes chutes de neige, près d'un millier d'invités avaient fait le déplacement jusqu'au Kursaal de Berne pour assister à la remise des prix. L'événement a été organisé en collaboration avec energie-cluster à l'occasion de la soirée de réseautage prévue dans le cadre des Energy Future Days.

Congrès suisse de l'hydrogène 2024

Le 28 mars 2024, le premier congrès suisse de l'hydrogène a eu lieu à Yverdon-les-Bains. En collaboration avec Planair, CleanTech Alps et le réseau H2 romand, l'aeesuisse a réuni quelque 180 spécialistes de l'économie, de la science et de la politique. L'événement s'articulait autour des opportunités et des défis liés à l'hydrogène dans la perspective d'un avenir énergétique durable. Les participant-e-s ont souligné la nécessité de se raccorder au réseau d'hydrogène européen et de fixer un cadre politique clair. Des projets réussis comme Green Gaz à Aigle ou Hydrospider ont par ailleurs été présentés. Enfin, l'aeesuisse a saisi l'occasion pour rendre public son positionnement sur le sujet. La brochure « 10 points sur l'hydrogène » est désormais disponible [ici](#).



Politique

En matière de politique énergétique, l'année 2024 a été marquée par le vote décisif en faveur de la loi sur l'électricité, un succès pour l'aeesuisse qui a joué un rôle central dans cette adoption aux côtés de l'électorat suisse.

L'aeesuisse s'est d'ailleurs aussi engagée en faveur du projet de loi pour l'accélération des procédures parlementaires, afin de faire avancer efficacement le développement des énergies renouvelables. Lors des débats sur la réserve d'électricité, la valeur locative et les mesures d'économie de la Confédération, elle s'est clairement positionnée en faveur d'un approvisionnement énergétique sûr, abordable et respectueux du climat.

Adoption de la loi sur l'électricité

L'année 2024 était clairement placée sous le signe de la votation populaire sur la loi sur l'électricité. Avant même que la tenue d'un référendum ne soit annoncée en janvier, l'aeesuisse avait déjà lancé les préparatifs d'une campagne de votation commune avec l'AES. Ensemble, ils ont fondé l'Alliance pour un approvisionnement sûr en électricité. Cette alliance était présidée par Jakob Stark et Christian Imark (UDC), Roger Nordmann et Jon Pult (PS), Jacqueline de Quattro et Susanne Vincenz-Stauffacher (PLR), Beat Rieder et Priska Wismer-Felder (Le Centre), Aline Trede et Delphine Klopfenstein Broggini (Vert.e-s) ainsi que Jürg Grossen et Céline Weber (PVL). Début avril, l'alliance a organisé une conférence de presse commune à l'occasion du lancement de la campagne. Puis, une vaste campagne d'affichage, d'annonces et de communication sur les réseaux sociaux a été lancée. Un certain nombre de

membres du comité ont fait des apparitions dans des programmes de la SRF et dans la presse écrite nationale. À la clé, un excellent résultat de 68,7 % de Oui a pu être célébré le 9 juin dans le parc de la Grosse Schanze à Berne. La loi sur l'électricité constitue une étape clé dans la politique énergétique, à laquelle l'aeesuisse a pu contribuer de façon aussi déterminante qu'efficace dès le processus parlementaire, mais aussi durant la campagne de votation.

Projet de loi pour l'accélération des procédures

Parallèlement à la campagne de votation sur la loi sur l'électricité, les consultations sur le projet de loi pour l'accélération des procédures suivaient leur cours au Palais fédéral. Ce projet de loi a pour objectif de simplifier les procédures en vue de la construction de nouvelles

installations de production d'électricité et d'accélérer les processus. En décembre 2023, le Conseil national avait encore adopté une loi qui limitait quelque peu le droit de regard des communes sur les projets d'importance nationale, sans intervenir sur les aspects matériels relevant du droit de l'environnement. L'aeesuisse avait salué cette version pour son équilibre. En décembre 2024, le Conseil des États a ensuite procédé à plusieurs adaptations du droit de l'environnement. Celles-ci visent notamment à dissocier les mesures de remplacement et de compensation des projets de construction, ainsi qu'à limiter les possibilités de recours, voire à les exclure totalement dans le cas des 16 projets hydroélectriques de la loi sur l'électricité. Diverses améliorations pour le développement des centrales éoliennes, pour l'utilisation de la recharge bidirectionnelle des véhicules électriques, ainsi que pour la poursuite du Solarexpress ont également pu être obtenues grâce à l'engagement de l'aeesuisse. Les consultations autour du projet de loi pour l'accélération des procédures continueront d'occuper l'aeesuisse en 2025. L'objectif est d'élaborer un texte susceptible de recueillir une majorité.

Réserve d'électricité

L'attaque de la Russie contre l'Ukraine a fortement perturbé les marchés de l'énergie dans toute l'Europe. L'approvisionnement hivernal en énergie est notamment devenu une préoccupation clé, si bien que le Conseil fédéral a décidé de mettre en place une réserve hydroélectrique et de construire une centrale de secours à Birr AG. Reconduites depuis lors pour une durée limitée via des ordonnances, ces mesures ne disposaient toutefois pas d'une base légale appropriée. C'est pourquoi le Conseil fédéral en a élaboré une et l'a transmise au Parlement début 2024. Le Conseil national a procédé à de vastes clarifications à ce sujet, avant d'en adopter une première version en fin d'année. Outre la réserve hydroélectrique et les centrales à gaz de secours, une réserve liée à une réduction de la consommation et des groupes électrogènes de secours doivent être intégrés au système de réserve. De plus, les installations de couplage chaleur-force (CCF), susceptibles de produire davantage d'électricité en situation d'urgence, doivent être favorisées. L'aeesuisse s'engage pour la constitution d'une réserve raisonnable, sans nouvelles infrastructures inutiles alimentées par des énergies fossiles.

Politique du bâtiment: suppression de la valeur locative et plan d'austérité

Au cours du second semestre 2024, l'accent a été mis sur la politique en matière de bâtiment. En septembre, le Conseil fédéral a esquissé son plan d'austérité qui aura un impact massif sur la politique du bâtiment: il a ainsi proposé d'utiliser l'intégralité des fonds issus de l'affectation partielle de la taxe sur le CO₂ pour les programmes de la loi climat et de supprimer de ce fait le financement du Programme Bâtiments cantonal. Parallèlement, le Conseil fédéral souhaite supprimer le financement des installations pilotes et de démonstration, ce qui serait particulièrement fatal à la géothermie. Par ailleurs, après sept ans de débats, les Chambres fédérales ont réussi à se mettre d'accord sur la suppression de l'imposition de la valeur locative des résidences principales et secondaires. Cette décision met également fin à toutes les déductions pour les rénovations énergétiques, ce qui rend notamment moins attractifs les investissements dans l'efficacité des bâtiments (isolation, technique du bâtiment, etc.). L'aeesuisse a combattu la suppression de la valeur locative au Parlement. Un référendum est prévu à ce sujet en 2025.





« Au sein du Groupe AMAG, nous proposons des offres « tout compris » pour la mise en réseau de la mobilité électrique et du photovoltaïque via des solutions intelligentes de gestion de l'énergie, de recharge et de facturation. La transformation est une mission commune qui nécessite la coordination des secteurs de la mobilité, de l'énergie et de l'immobilier grâce à des conditions-cadres politiques cohérentes. Une électricité bon marché, des infrastructures de recharge pour les locataires et les copropriétaires, ainsi que des tarifs d'électricité intelligents sont les conditions requises pour atteindre les objectifs communs de zéro émission nette. L'aeesuisse apporte une valeur ajoutée inestimable à la mise en place de cet écosystème. »

Helmut Ruhl
CEO, Groupe AMAG

L'aeesuisse dans le cantons

En Suisse, environ 50 pour cent de la consommation finale d'énergie sert à la production de chaleur. Les cantons étant responsables du cadre réglementaire dans le secteur du bâtiment, ils sont par conséquent en mesure d'orienter près de la moitié de la consommation énergétique du pays. Grâce à ses 15 sections, l'aeesuisse est active dans 19 cantons. Cela lui permet de participer activement à l'élaboration du cadre légal au niveau cantonal. Elle défend en outre les intérêts de ses membres et collabore à des projets phares.



L'aeesuisse est présente dans 19 cantons avec ses propres sections ou via des organisations partenaires. Et elle projette de renforcer encore sa présence.

En matière de politique cantonale, le travail de l'aeesuisse couvre les aspects suivants :

- soutien des sections en termes de contenu ;
- coordination des sections ;
- coordination au niveau de la Confédération et des cantons.

L'aeesuisse propose à ses sections et à leurs membres les prestations suivantes :

- soutien aux démarches administratives ;
- représentation directe des intérêts des membres ;
- suivi des activités politiques de l'administration et du Parlement ;
- comparaison des cadres légaux cantonaux ;
- échange d'expériences entre les sections.

Ce soutien permet aux sections de consacrer leurs ressources à leurs missions de fond et politiques. Leurs activités vont de la participation à des consultations aux campagnes de votation, en passant par la fourniture d'informations techniques au Parlement, l'organisation d'événements parlementaires et les relations avec les médias. Là aussi, l'aeesuisse apporte son soutien quand cela est judicieux et souhaitable.

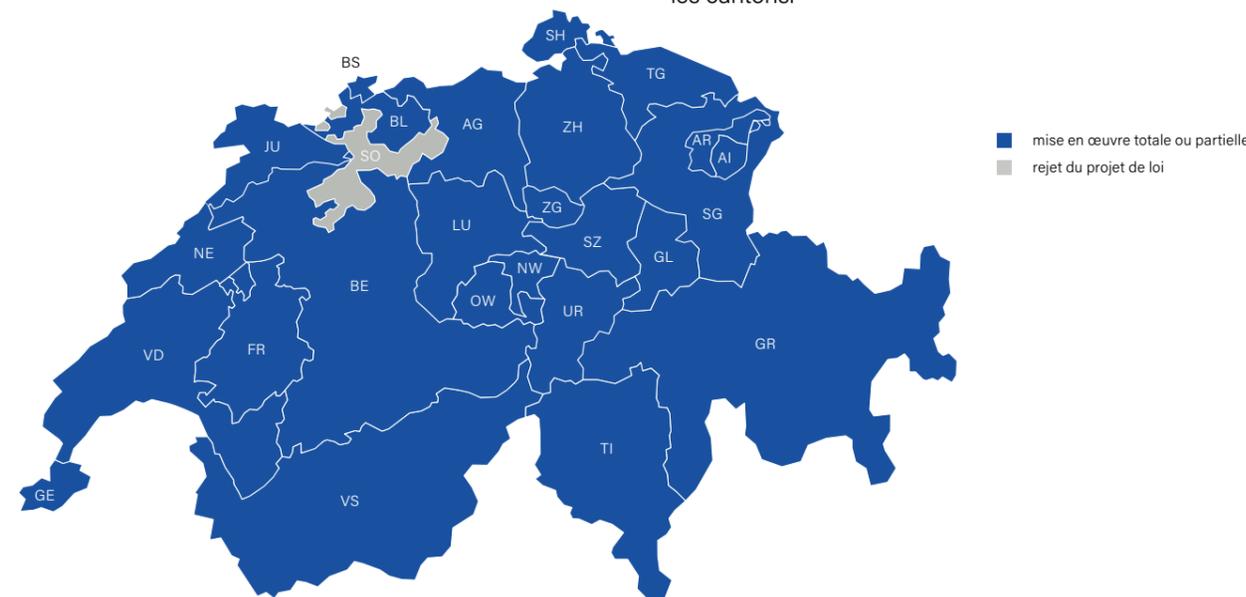
Conférence des sections

L'an dernier, l'aeesuisse a une nouvelle fois organisé la conférence des sections afin de coordonner les activités dans les cantons. L'édition de 2024 s'est déroulée dans un lieu particulier : le Palais fédéral à Berne. Les présidentes et présidents de sections ont notamment échangé sur les obstacles rencontrés dans les procédures d'autorisation pour les rénovations énergétiques. Outre ces questions concrètes, il s'agissait également de favoriser les échanges entre les régions, ce qu'a facilité le cadre informel d'un déjeuner-buffet organisé dans la Galerie des Alpes à l'issue de la partie officielle.



Événements

En 2024, les rencontres de sessions organisées dans les cantons de Berne et de Bâle-Campagne ont à nouveau été très appréciées. Ces événements parlementaires très fréquentés ont offert une plateforme de choix pour aborder des thématiques essentielles pour la branche, telles que la charge bidirectionnelle et les opportunités de la nouvelle loi sur l'électricité, et en discuter avec les décideur·euse·s politiques.



Au niveau des sections également, de nombreuses manifestations se sont tenues avec succès. Outre le débat sur les défis actuels, elles portaient notamment sur le développement et l'entretien des réseaux. L'événement « Aufwind 2040 » à Zurich a par exemple jeté un regard pratique et polémique sur les perspectives de l'énergie éolienne, tandis que Neuchâtel consacrait un événement à la présentation du Plan climat 2022-2027. Ces rencontres favorisent les échanges entre les acteurs politiques, les professionnels et le grand public, tout en renforçant durablement la collaboration régionale.

Révision de la législation cantonale sur l'énergie

Près de dix ans après l'adoption du MoPEC 2014, les derniers cantons sont en train d'accorder leur législation, juste à temps pour la consultation du MoPEC 25. Au printemps 2024, la loi sur l'énergie du canton de Bâle-Campagne a été adoptée par référendum, un succès rendu en partie possible par l'excellent travail de campagne mené par la section des deux Bâle. Le décret correspondant a certes été édulcoré au cours de l'été, mais un jalon a été posé. Parallèlement, le parlement cantonal d'Argovie a adopté au printemps 2024 sa loi sur l'énergie, qui entrera en vigueur en 2025. Soleure demeure ainsi le dernier canton à ne pas avoir adapté sa législation sur l'énergie au MoPEC 14.

Cette année encore, aux côtés de ses sections, l'aeesuisse a largement contribué à faire progresser la politique énergétique dans les cantons. Le travail d'accompagnement médiatique, les nombreux entretiens avec des responsables politiques et des associations, ainsi que l'investissement en faveur d'un approvisionnement énergétique efficace et renouvelable témoignent de l'engagement de l'aeesuisse et de ses sections en faveur de la transition énergétique dans les cantons.

MoPEC 25

Le modèle de prescriptions énergétiques des cantons (MoPEC) est édicté par la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie (EnDK). La dernière version date de 2014. Les modules « autoproduction d'électricité » et « production de chaleur » ont déjà été révisés et adoptés par l'EnDK le 30 août 2024. Les prescriptions relatives à la production propre d'électricité dans les bâtiments à construire y ont été renforcées et la production propre d'électricité est désormais aussi exigée pour les rénovations de toitures. Les chauffages fossiles ne doivent plus pouvoir être installés que dans des cas exceptionnels et devront être entièrement alimentés par des combustibles renouvelables au plus tard à partir de 2050.

À l'automne 2024, l'EnDK a soumis à la consultation la révision de toutes les autres parties du MoPEC. Le groupe professionnel Efficacité énergétique/Bâtiment a élaboré une prise de position qui a ensuite été adoptée par le comité directeur de l'aeesuisse. Une nouveauté particulièrement importante est la prise en compte du thème de l'énergie grise. Sans la définition d'objectifs de réduction de l'énergie grise et des gaz à effet de serre, il ne sera pas possible d'atteindre zéro émission nette en 2050.

Le MoPEC 25 ne peut déployer l'effet escompté que s'il est transposé rapidement et si possible à l'identique dans les cantons. En particulier pour les cantons qui viennent à peine d'introduire le MoPEC 14, cela pourrait s'avérer complexe. L'aeesuisse continuera à s'engager tout au long de l'année pour faire progresser la transition énergétique dans les cantons.

Votation sur la loi sur l'électricité

Dans le cadre de la votation sur la loi sur l'électricité 2024, les sections ont elles aussi mené campagne, témoignant une nouvelle fois de leur volonté de soutenir activement les campagnes nationales. Des affiches aux comités cantonaux en passant par des séances photos avec des députés au Grand Conseil, l'engagement des sections s'est montré aussi varié qu'efficace. Le résultat a été une large approbation, dépassant 60 % dans tous les cantons. Parallèlement, le réseau de l'aeesuisse a réussi à s'étendre à d'autres cantons ne disposant pas encore de leur propre section jusqu'à présent.

Programmes d'encouragement cantonaux

Avec les lois sur l'énergie, les programmes cantonaux d'encouragement constituent les principaux piliers de la politique énergétique cantonale.

Pour la quatrième année consécutive, le Programme Bâtiments a battu son record : quelque 528 millions de francs de subventions ont été versés l'an dernier. Cela représente une augmentation de 25 % par rapport à l'année précédente. D'ailleurs le Programme Bâtiments porte ses fruits : à l'échelle de leur durée de vie, les mesures soutenues en 2023 permettront d'économiser 11,2 milliards de kWh et d'éviter l'émission de 3,4 millions de tonnes de CO₂. De plus, entre 2011 et 2020, les subventions versées ont contribué à une augmentation de 40 à 50 % du taux de rénovation énergétique des bâtiments par rapport à la décennie précédente. Malgré ces succès avérés et des besoins toujours aussi importants, le Conseil fédéral a fait part de son intention de mettre fin au Programme Bâtiments en 2027 sans le remplacer. Conjuguée à la suppression des déductions fiscales pour les rénovations énergétiques dans le cadre de la suppression de la valeur locative, la fin du Programme Bâtiments aurait un effet dévastateur sur les perspectives de succès de la transition énergétique dans le secteur du bâtiment. C'est pourquoi, l'aeesuisse a pris l'initiative d'une table ronde visant à sauver les programmes cantonaux d'encouragement.

Projets phares

Le Prix bernois des entreprises Climat + Énergie distingue chaque année des entreprises qui font progresser la transition énergétique grâce à l'innovation et à leur créativité entrepreneuriale dans les domaines des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et de la protection du climat.

En 2024, le prix a été décerné à l'entreprise Loosli AG de Wyssachen. Restée dans le giron familial depuis trois générations, cette entreprise convainc par sa stratégie globale de durabilité dans la fabrication d'équipements de salle de bain et de cuisine. Loosli AG développe et réalise des produits recyclables et impressionne par son approche globale du développement durable, ancrée dans chaque domaine de l'entreprise, que ce soit par des processus de production durables, un approvisionnement en matières premières respectueux des ressources ou encore le développement de produits durables et recyclables. Il convient de souligner le récent lancement de la gamme de produits « Zoe » qui, avec son approche cradle to cradle, mise sur la circularité et la possibilité de retourner les différents matériaux à leurs producteurs respectifs. Loosli AG démontre comment il est possible de concilier réussite économique et démarche écologique.



Intergroupe parlementaire Énergies renouvelables

L'aeesuisse gère le secrétariat de l'intergroupe parlementaire Énergies renouvelables. Il s'agit d'une plateforme d'échange bien établie entre les membres du Parlement et le secteur économique sur des thématiques centrales de la politique énergétique, climatique et d'aménagement du territoire. Il compte de nombreux membres du Conseil national et du Conseil des États, toutes tendances politiques confondues. La présidence est assurée par la conseillère nationale Jacqueline de Quattro (PLR) et le conseiller national et membre de la CEATE-N Stefan Müller-Altermatt (Le Centre).



Stefan Müller-Altermatt
Conseiller national (Le Centre)
et membre de la CEATE-N



Jacqueline de Quattro
Conseillère nationale (PLR)

Rencontres de session de l'intergroupe parlementaire Énergies renouvelables

Trois événements ont été organisés en 2024 :

Événement durant la session de printemps : « l'énergie solaire passe la vitesse supérieure »

Cet événement très fréquenté était consacré au développement fulgurant de l'énergie solaire. David Stickelberger, directeur adjoint de Swissolar, a communiqué les derniers chiffres du marché, le professeur Christoph Bucher de la Haute école spécialisée bernoise a détaillé les interventions appropriées pour une meilleure intégration au marché de l'électricité photovoltaïque, et Peter Schenk d'Exnaton a présenté l'innovation prévue dans la nouvelle loi sur l'électricité en faveur de la création de communautés électriques locales, qui donnera un élan supplémentaire à l'énergie solaire.

Événement durant la session d'été : « Capturer le CO₂ de l'air pour le séquestrer dans le sol : la technique CSC (captage et stockage du carbone) est-elle la solution ? »

Le prélèvement de CO₂ dans l'atmosphère ou directement à la source des processus industriels, par l'intermédiaire de ce que l'on appelle des technologies d'émission négative (NET), et le stockage permanent de CO₂ sous différentes formes sont considérés comme des pistes pour réduire les émissions de CO₂ difficilement ou non évitables. Les 40 participant-e-s de l'événement ont discuté de différentes questions : Quelle est la maturité des différents processus ?

Pour quelles émissions sont-ils envisageables ? La Suisse dispose-t-elle de sites de stockage de CO₂ et d'infrastructures de transport appropriés ? Quels sont le potentiel, les conflits d'objectifs, les risques et les coûts du CSC ? Comment se positionne la Suisse et quelle est sa stratégie vis-à-vis du développement et de l'utilisation de ces technologies ? Gianfranco Guidati | EPF Zurich, Energy Science Center, Dr Sophie Wenger | Office fédéral de l'environnement OFEV, section Politique climatique et Walter Furgler | CEO de l'UIOM de Linth se sont prêtés au jeu des questions-réponses.

Événement durant la session d'automne : « Le (nouveau) rôle de l'énergie hydraulique en interaction avec les énergies renouvelables et le stockage »

L'énergie hydraulique est depuis de nombreuses décennies un pilier de notre système énergétique. Mais selon quelles règles les différents types de centrales électriques fonctionnent-ils aujourd'hui et quel est leur rôle dans l'approvisionnement énergétique ? De nouvelles règles comme la réserve de stockage et les centrales de réserve peuvent-elles garantir la sécurité d'approvisionnement en hiver – et à quel prix ? Et comment le système énergétique peut-il être encore optimisé grâce à l'interaction entre l'eau, le soleil, le vent et le stockage de chaleur ? Telles sont les questions autour desquelles ont débattu des représentants du Parlement, de l'administration et de l'économie avec le Dr Christian Schaffner | Executive Director de l'Energy Science Center de l'EPF Zurich, Daniel Fischlin | CEO de Kraftwerke Oberhasli AG et Christian Oswald | Senior Specialist Public Affairs Alpiq et vice-président de l'aeesuisse.

« En tant qu'entreprise leader dans le domaine des enveloppes de bâtiment intelligentes, nous œuvrons activement en faveur de la protection du climat et de la transition énergétique. Pour y parvenir, nous réduisons la consommation d'énergie des bâtiments grâce à des solutions de façades et de fenêtres innovantes et efficaces sur le plan énergétique.

C'est pourquoi nous apprécions le travail précieux et professionnel de l'aeesuisse, qui s'engage pour des conditions-cadres fiables et porteuses d'avenir dans notre branche. »

Jean-Marc Devaud
CEO, 4B SA



« Des conditions-cadres politiques et réglementaires stables sur le long terme sont d'une importance capitale pour les investissements des caisses de pension suisses dans les infrastructures énergétiques nationales. Nous apprécions d'autant plus l'engagement de l'aeesuisse, qui contribue à faire progresser la transformation et l'extension du système énergétique en Suisse et à renforcer ainsi la sécurité d'approvisionnement. »

Caterina Mattle
Managing Director Investments,
Energy Infrastructure Partners



Communication et relations publiques

Réseaux sociaux et site web

La communauté en ligne de l'aeesuisse se maintient à un niveau satisfaisant, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. L'aeesuisse est particulièrement active sur LinkedIn, où elle publie ses propres contributions, commente l'actualité politique, prend position par rapport aux évolutions et partage également des contenus de tiers concernant la politique de la Suisse en matière d'énergie et la transition énergétique. Le nombre de followers s'est considérablement développé, aussi bien sur la page germanophone de l'aeesuisse que sur sa page francophone affiliée.



4'000 **Follower**
300'000 **Impressions**
4'800 **Réactions**
120 **Posts**

Coup de projecteur sur le reportage SRF « Lobbying au Palais fédéral »

Pendant environ 10 mois, le rédacteur de la SRF André Ruch a suivi Fabienne Thomas, responsable politique nationale de l'aeesuisse, dans son travail. Durant cette période, Fabienne Thomas a accompagné de près le processus politique relatif à la loi sur l'électricité et y a même participé, et ce dès la phase parlementaire précédant la votation populaire. Dans un reportage de 30 minutes, l'émission « SRF Reporter » propose non seulement de jeter un coup d'œil dans les coulisses de la politique suisse, mais aussi dans le travail quotidien de l'aeesuisse. Elle illustre ainsi l'infatigable engagement de l'association pour le succès de la transition énergétique.



85'312 **Seitenaufrufe**
33'080 **Sitzungen**
22'747 **Nutzer:innen**
58s **Ø Sitzungsdauer**



infolettres mensuelles
envoyées à plus de 1'600 personnes

Groupes professionnels

L'aeesuisse pilote trois initiatives sur des thématiques bien distinctes. Ces composantes autonomes de l'aeesuisse disposent d'une grande liberté en termes de contenus et de travaux. Chaque initiative est représentée au sein du comité directeur par un ou une délégué.e.

Forum Stockage d'énergie Suisse



Le groupe professionnel Stockage d'énergie s'engage en faveur d'un débat exhaustif et systématique sur le stockage de l'énergie, qu'il s'agisse d'électricité ou de chaleur. L'objectif est de mettre en place un système énergétique sûr, fiable, rentable et écologique qui tienne compte des besoins de l'économie, de la population et de l'environnement.

Le groupe professionnel connu en tant que « Forum Stockage d'énergie Suisse » se considère comme un think tank ouvert, consacré à tous les aspects système relatifs au stockage d'énergie. Il englobe tous les acteurs et toutes les positions, à condition que ceux-ci œuvrent à la transformation du système énergétique décidée par la Stratégie énergétique 2050. Le groupe professionnel Stockage d'énergie a pour mission d'organiser et de diffuser des connaissances approfondies sur les diverses possibilités de stockage et de mise en œuvre, sur l'utilisation des accumulateurs d'énergie dans l'intérêt du système et du climat, ainsi que sur les conditions-cadres et les modèles d'activité permettant ce type de mise en œuvre. Il ne conçoit pas le stockage comme une fin en soi.

Le groupe professionnel Stockage d'énergie est organisé de façon intersectorielle et indépendante de toute technologie, et échange ouvertement avec d'autres parties prenantes ainsi qu'avec le grand public intéressé. Le resserrement des liens avec l'aeesuisse en tant que groupe spécialisé ne change rien à sa mission et à sa démarche. Le nom établi « Forum Stockage d'énergie Suisse » sera également conservé pour la visibilité extérieure.

Partenaires:

- Amstein+Walthert
- Association Suisse de l'Industrie Gazière ASIG
- Ecocoach
- Empa
- ETH Zürich
- Fachhochschule Rapperswil
- Paul Scherrer Institut
- St. Galler Stadtwerke
- Swisspower SA
- TNC Consulting
- Université de Bâle
- Université de Genève

Feuille de route pour le stockage de l'énergie 3.0

Dans sa « Feuille de route pour le stockage de l'énergie », le Forum Stockage d'énergie Suisse définit des pistes d'action et des adaptations réglementaires nécessaires afin que le stockage de l'énergie puisse apporter sa contribution à l'interaction entre les secteurs – électricité, chaleur, mobilité – et donc à un système énergétique global optimisé. La feuille de route pour le stockage de l'énergie a été élaborée pour la première fois en 2019. En 2022, elle a été actualisée dans une deuxième version à la lumière de l'évolution des conditions-cadres. Avec l'acceptation claire par le peuple souverain de la loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables en juin 2024, de nouvelles conditions-cadres – améliorées – ont une nouvelle fois été définies, notamment avec le remboursement de la redevance de réseau supplémentaire pour les installations de stockage d'énergie avec consommation finale. Une nouvelle actualisation de la feuille de route pour le stockage de l'énergie s'imposait par conséquent en 2024.

Outre les progrès de la réglementation, les technologies de stockage ont également évolué de manière dynamique. Ainsi, on dispose aujourd'hui non seulement de technologies plus efficaces et moins chères, mais aussi de technologies supplémentaires qui permettent par exemple l'intégration flexible des véhicules électriques dans le système énergétique grâce à la charge bidirectionnelle (Vehicle-to-X) ou la production d'agents énergétiques synthétiques stockables (Power-to-X). Tout cela a conduit à de nouveaux modèles commerciaux et donc à une acceptation et une volonté d'investissement croissantes en faveur de nouvelles solutions de stockage. De nouvelles règles et incitations sont néanmoins nécessaires pour pérenniser les investissements et exploiter le stockage d'énergie dans l'intérêt du système global.

Dans ce contexte et en l'état actuel des connaissances, le groupe professionnel a étendu le triangle des objectifs du stockage d'énergie afin de prendre en compte ses effets dans les secteurs et au niveau de leur couplage (voir illustration). À cet égard, les influences extérieures non contrôlables sont elles aussi pertinentes, notamment les scénarios de goulots d'étranglement ou de pénuries dans l'approvisionnement en électricité et en chaleur. Les infrastructures centrales (stations de pompage-turbinage existantes ou centrales de réserve à construire) ainsi que les infrastructures décentralisées (installations solaires alpines, éoliennes ou solutions de stockage saisonnier) et les réseaux énergétiques nécessaires contribueront ensemble à la réduction de ces risques.

Dans cette perspective, la feuille de route pour le stockage de l'énergie décrit trois pistes d'action et les exigences correspondantes visant à organiser et harmoniser progressivement la réglementation en ce sens.

Piste d'action 1

Recenser le potentiel de stockage d'électricité et de chaleur et en tenir compte dans la planification nationale, cantonale et communale.

Piste d'action 2

Plus de sécurité d'approvisionnement et d'efficacité du système grâce à des tarifs de réseau et d'électricité dynamiques dans un marché de l'électricité entièrement libéralisé.

Piste d'action 3

Accroître la sécurité d'approvisionnement par l'intégration intersectorielle du stockage thermique à long terme et du stockage d'agents énergétiques synthétiques (Power-to-X).

La feuille de route pour le stockage de l'énergie 3.0 est disponible intégralement en ligne :

<https://speicher.aeesuisse.ch/fr/news/feuille-de-route-pour-le-stockage-de-lenergie-3-0/>

Le stockage d'énergie améliore l'efficacité du système énergétique global et favorise la sécurité d'approvisionnement en énergie renouvelable

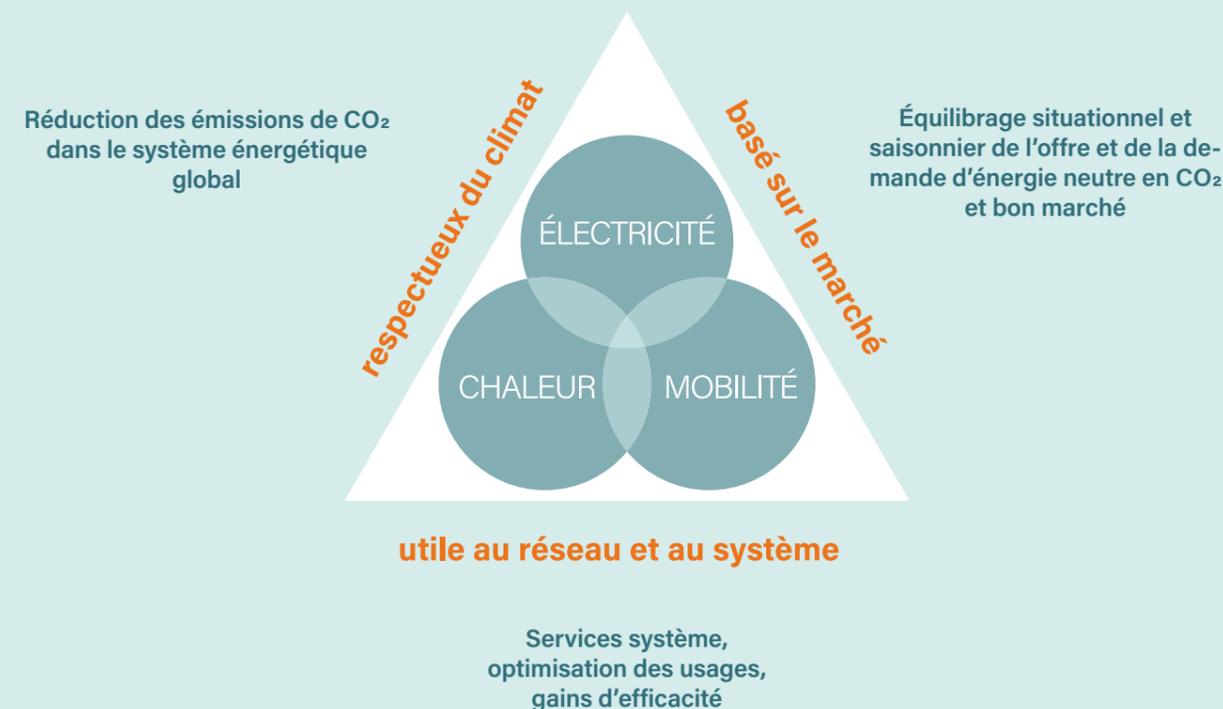


Illustration : le triangle des objectifs du stockage de l'énergie – optimisation du système énergétique global par la coordination de la réglementation, des incitations et des prix.

Table ronde sur le stockage

En 2024, le groupe professionnel Stockage d'énergie a une nouvelle fois organisé deux tables rondes sur le stockage. Il a ainsi pu favoriser un débat objectif et ciblé sur les thématiques actuelles dans le domaine de l'énergie.

– 24.04.2024: « La loi sur l'électricité et le rôle du stockage d'énergie »

La loi sur l'électricité définit des objectifs clairs pour le développement des énergies renouvelables et prévoit de multiples mesures de soutien. La question du stockage d'énergie, talon d'Achille supposé d'un approvisionnement en énergie renouvelable, y est également traitée. Des possibilités réglementaires, telles que l'exonération de la redevance de réseau pour les moyens de stockage, doivent permettre l'émergence de nouveaux modèles commerciaux en vue d'intégrer les solutions de stockage de manière bénéfique pour le système et le climat – une réglementation qui a le potentiel de changer la donne. Désireux de souligner l'importance cruciale de la loi sur l'électricité pour le développement d'infrastructures de stockage décentralisées, mais aussi la contribution que le stockage d'énergie peut apporter à la réalisation des objectifs de la loi, plusieurs expertes et experts ont mis en lumière les nombreuses facettes de cette technologie lors de la table ronde sur le stockage.

– 27.11.2024: « Le stockage d'énergie passe-t-il par une libéralisation du marché de l'électricité ? »
D Tous les spécialistes s'accordent aujourd'hui à dire que le futur système énergétique aura besoin de plus de flexibilité et de solutions de stockage d'énergie. Les avis divergent toutefois sur la question de savoir si l'exploitation de ces moyens de stockage au service du réseau et du système serait facilitée par une libéralisation totale

du marché de l'électricité et si une telle revendication est bien réaliste. C'est pourquoi la table ronde sur le stockage s'est interrogée sur ce qui caractérise un marché de l'électricité libéralisé, pourquoi les acteurs innovants considèrent la conception actuelle du marché comme inadaptée à leurs modèles commerciaux en Suisse, où se situe la Suisse en termes de processus politique et quelle voie emprunter pour assurer le bon fonctionnement du marché de l'électricité.

Table ronde sur le stockage : <https://speicher.aeesuisse.ch/fr/table-ronde-sur-le-stockage/>

Symposium de stockage

Le 27 août 2024, le symposium de stockage du Forum Stockage d'énergie Suisse s'est déroulé pour la première fois dans le cadre du congrès de l'aeesuisse. Quelque 200 expertes et experts de l'économie, de la science et de la politique ont discuté de l'ensemble de la chaîne de création de valeur du stockage d'énergie: de la recherche et du développement à la mise en application et au recyclage. En collaboration avec Swiss eMobility, le Forum Stockage d'énergie Suisse a mis tout particulièrement l'accent sur le potentiel et le développement du concept « Vehicle-to-Grid », c'est-à-dire l'intégration des véhicules électriques et de leurs batteries dans le système énergétique.

Site web du symposium de stockage : <https://aee-kongress.ch/fr/symposium-de-stockage/>

Publikationen

En plus de la feuille de route pour le stockage de l'énergie 3.0 mentionnée précédemment, le groupe professionnel a élaboré une prise de position sur la contribution que le Power-to-X pouvait apporter à la sécurité de l'approvisionnement énergétique de la Suisse dans un scénario à zéro émission nette d'ici 2050. Des fiches thématiques ont par ailleurs été rédigées à l'intention du grand public sur la régénération des sondes géothermiques ainsi que sur la combinaison du photovoltaïque, des pompes à chaleur et des accumulateurs de chaleur.

Pour consulter les positions et publications : <https://speicher.aeesuisse.ch/fr/positions/> et <https://speicher.aeesuisse.ch/fr/publications/>

Groupe professionnel Bâtiment

Le groupe professionnel Bâtiment s'est réuni plusieurs fois en 2024 :

- 4 réunions de commission (toujours en ligne)
- 3 réunions du groupe professionnel à Olten
- 1 table ronde sur l'avenir du Programme Bâtiments

Lors de ses réunions, le groupe professionnel se préoccupe activement du développement du marché de l'énergie dans le secteur du bâtiment. Il se consacre entre autres aux aspects techniques et administratifs qui entravent le développement du marché.

Cette année, le groupe professionnel a participé à plusieurs consultations et a élaboré des positions à l'intention du comité directeur de l'aeesuisse :

- Avis d'experts sur les modules E et F du MoPEC 25
- Ordonnance sur la protection du climat
- Ordonnance sur l'aménagement du territoire
- Ordonnance sur le CO₂
- Révision globale du MoPEC

L'an dernier, une des thématiques centrales du groupe professionnel était la question du financement futur du Programme Bâtiments: la consultation sur l'ordonnance sur la protection du climat évoquait initialement une certaine perméabilité entre le programme d'impulsion et le Programme Bâtiments.



Mais depuis l'annonce du programme d'allègement du Conseil fédéral le 20 septembre 2024, c'est tout bonnement l'avenir du Programme Bâtiments qui est en jeu. Pour assurer le futur financement du Programme Bâtiments, le groupe professionnel s'est engagé dans le cadre des tables rondes organisées à l'initiative de l'aeesuisse.

Grâce au nouveau membre recruté en 2024, le groupe professionnel Bâtiment comptait désormais 21 représentations permanentes à la fin de l'année. Selon les estimations, celles-ci couvrent la majorité des marchés concernés dans les domaines de l'enveloppe du bâtiment et de la technique du bâtiment. D'autres adhésions d'entreprises de renom partenaires de l'aeesuisse se profilent d'ailleurs à l'horizon pour 2025.



V - W D V S Verband Wärmedämmverbundsysteme
A - SITE Association systèmes isolation thermique par l'extérieur
A - SITC Associazione sistemi di isolamento termico a cappotto

« La biomasse apporte une contribution essentielle à la transition énergétique, tant sur le plan de la décarbonisation de l'industrie qu'en réponse au besoin urgent d'énergie renouvelable pour couvrir la charge de base. Si nous voulons réussir la transition énergétique, les solutions de ce type devront être davantage prises en compte à l'avenir. En échangeant étroitement avec les milieux politiques et économiques, l'aeesuisse élabore les conditions-cadres nécessaires à cet effet. »

Philipp Lüscher
CEO, Schmid Group



À propos de nous

En tant qu'Association faîtière de l'économie des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, l'aeesuisse représente les intérêts de 40 associations professionnelles et quelque 600 entreprises en Suisse. Son but est de sensibiliser le public intéressé et les décideur·euse·s à une politique durable de l'énergie et de participer activement à la mise en place des conditions-cadres économiques et de politique énergétique, tant au niveau national que régional. À cet effet, l'aeesuisse informe directement et indirectement le grand public et les décideur·euse·s, lutte contre les lacunes de connaissances et les préjugés, noue des relations et favorise le dialogue entre les protagonistes de la politique énergétique, en veillant à toujours garder une attitude factuelle, équitable et non partisane.

Ligne directrice

L'aeesuisse oriente systématiquement ses activités en fonction des objectifs de l'Accord de Paris sur le climat, mais aussi de la Stratégie énergétique et des Perspectives énergétiques 2050+ de la Confédération. Elle envisage la politique énergétique et climatique comme un concept global et le système énergétique comme un tout. Cela couvre notamment les domaines des énergies renouvelables (électricité, chaleur, carburant), de l'efficacité énergétique, du stockage de l'énergie, des réseaux énergétiques, ainsi que le bon fonctionnement du marché de l'énergie.

Dans l'intérêt de ses membres, l'aeesuisse s'engage pour des conditions-cadres favorables à l'économie, permettant de créer durablement de la valeur et de l'emploi en Suisse.

Dans l'optique des objectifs énergétiques et climatiques, l'association faîtière travaille en priorité sur les axes suivants:

- Utilisation à grande échelle des énergies renouvelables.
- Intégration des énergies renouvelables de manière bénéfique pour le marché, les systèmes et le réseau.
- Promotion des technologies innovantes.
- Efficacité énergétique des bâtiments et des installations dans la perspective de l'objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre.
- Utilisation rationnelle de l'énergie pour accroître l'efficacité énergétique dans l'économie, l'habitat et la mobilité.
- Marché de l'énergie fonctionnel avec des prix et des échanges dynamiques.
- Combinaison d'approches intelligente en matière de production, de distribution (infrastructures de réseau) et de stockage d'énergie.

Champs d'action

Représentation d'intérêts, réseautage

Relations publiques et communication

Projets et initiatives

Événements spécialisés

Publications

Thématiques centrales

Énergies renouvelables

Concentrer l'expertise spécifique et formuler des positions et des programmes de travail sur les thèmes de l'énergie solaire, de l'énergie hydraulique, de l'énergie éolienne, de la biomasse et de la géothermie.

Réseaux

Accent sur les réseaux de distribution d'électricité, de chaleur et de gaz, ainsi que sur l'élaboration de bases stratégiques et de positions pour le développement durable de la distribution d'énergie.

Efficacité énergétique / Bâtiment

Regrouper les intérêts des membres de l'aeesuisse actifs dans le domaine du bâtiment et de la construction, et accompagner les processus politiques pertinents au niveau cantonal et national.

Stockage

Positionnement en tant que think tank indépendant de toute technologie pour un stockage efficace de l'électricité et de la chaleur, développement de stratégies pour des solutions de stockage au service du système et du climat.

Marché de l'énergie

Focalisation sur les mécanismes et la libéralisation du marché, les conditions-cadres européennes et les réserves hivernales, élaboration de positionnements stratégiques et expertise sur les questions économiques relatives au marché de l'énergie.

Mobilité

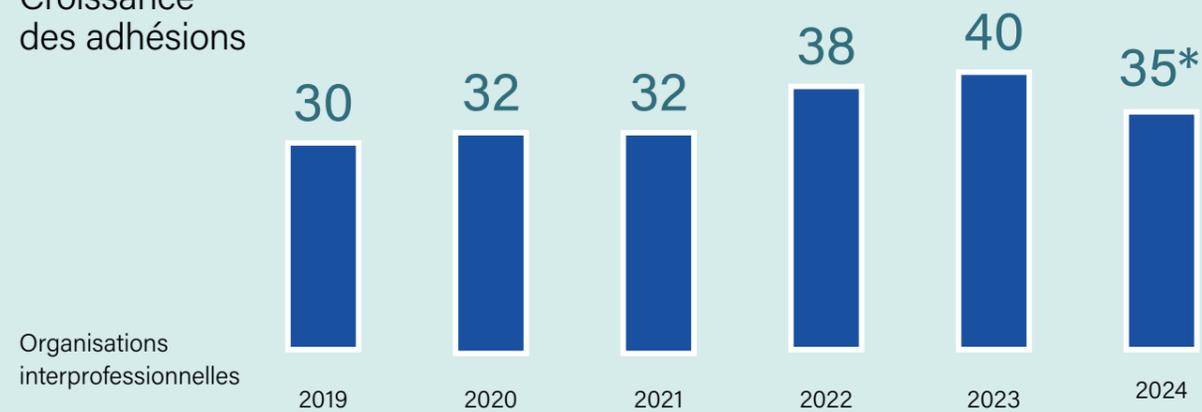
Développement stratégique et positionnement de solutions de mobilité durable, accompagnement de projets politiques pertinents et soutien par l'expertise technique.

Membres

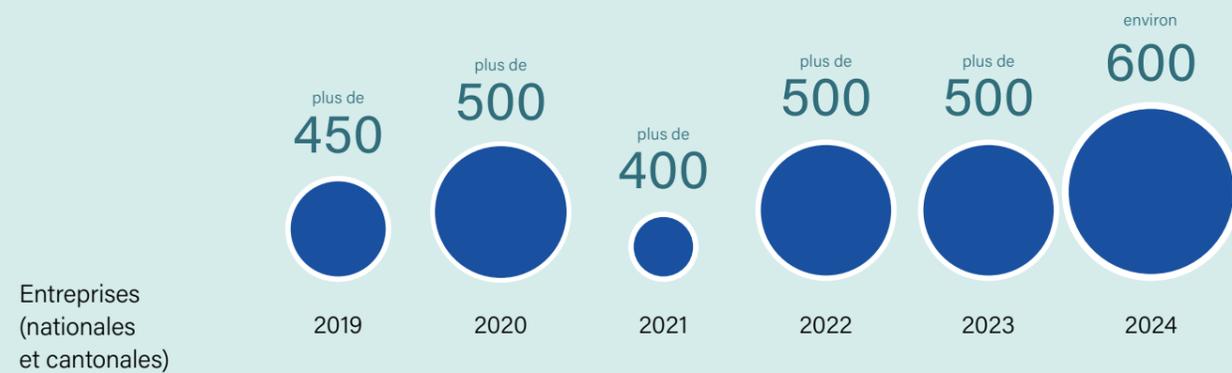
L'aeesuisse réunit sous son égide les principales fédérations spécialisées, associations professionnelles et entreprises commerciales de Suisse qui s'engagent en faveur des énergies renouvelables, de l'énergie et d'un avenir énergétique durable.

Un aperçu complet de l'ensemble des membres est disponible sur aeesuisse.ch

Croissance des adhésions



Organisations interprofessionnelles



Entreprises (nationales et cantonales)

*Seules les associations membres inscrites, sans organisations affiliées.
L'aeesuisse est essentiellement financée par les cotisations de ses membres

Comité directeur

Le comité directeur de l'aeesuisse s'est réuni cinq fois au total et a discuté de questions stratégiques et politiques.



Priska Wismer-Felder
co-présidente



Christoph Schaer
co-président



Jacqueline de Quattro
vice-présidente



Christian Oswald
vice-président



Markus Portmann
vice-président



Barbara Schaffner
vice-présidente



Gabriela Suter
vice-présidente



Luca Baldini
membre du comité directeur



Marc Bächtli
membre du comité directeur



Martin Bölli
membre du comité directeur



Andreas Ebner
membre du comité directeur



Harry Graf
membre du comité directeur



Noah Heynen
membre du comité directeur



Laura Kopp
membre du comité directeur



Thomas Nordmann
membre du comité directeur



André Schreyer
membre du comité directeur



Lukas Schürch
membre du comité directeur



Samuel Schweizer
membre du comité directeur



Barbara Schwickert
membre du comité directeur



David Stichelberger
membre du comité directeur

Conseil scientifique

Dans le cadre des travaux de l'aeesuisse, le conseil scientifique fait office de think tank et de groupe de réflexion sur des dossiers politiques et des questions de fond dans tous les domaines de la politique énergétique et climatique. Il comprend plusieurs universitaires de renommée mondiale, disposant d'un réseau national et international.

Le conseil scientifique a trois missions clés :

1. Expertise : le conseil scientifique mène une réflexion autour des évolutions actuelles et participe à l'élaboration et à la définition de positions et de contenus.
2. Communication : il contribue activement à forger l'opinion publique et politique par l'intermédiaire d'articles spécialisés, de présentations événementielles et de contacts avec les autorités et les milieux politiques.
3. Réseau : il entretient et développe son réseau, afin de contribuer à un positionnement positif de l'aeesuisse dans l'économie, la science et la société.

Membres du conseil scientifique

- Prof. Dr Luca Baldini, professeur au département Architecture, conception et génie civil et codirecteur du Centre des technologies de construction et processus ZBP de la ZHAW Zurich University of Applied Sciences | porte-parole du conseil scientifique de l'aeesuisse
- Prof. Dr Christophe Ballif, directeur du PV Center au sein du centre de recherche CSEM (Centre Suisse d'Électronique et de Microtechnique)
- Prof. Dr Massimiliano Capezzali, président du Pôle de compétences Énergies de la HEIG-VD
- Dr Gianfranco Guidati, EPF Zurich; manager du SCCER-Supply of Electricity
- Prof. Dr Andreas Häberle, professeur et directeur de l'Institut de technique solaire (SPF) de la Haute école spécialisée de la Suisse orientale (OST)
- Prof. Dr Martin Patel, professeur à la chaire en efficacité énergétique de l'Université de Genève
- Prof. Dr Greta Patzke, professeure au département de chimie de l'Université de Zurich
- Dr François Vuille, directeur de l'énergie du canton de Vaud et ancien directeur exécutif du Centre de l'Énergie de l'EPFL



Prof. Dr Luca Baldini
Chargé de cours en technologies du bâtiment intelligentes à la ZHAW, porte-parole du conseil scientifique



Prof. Dr Christophe Ballif
Directeur du PV Center au sein du centre de recherche CSEM (Centre Suisse d'Électronique et de Microtechnique)



Prof. Dr Massimiliano Capezzali
Président du Pôle de compétences Énergies de la HEIG-VD



Dr Gianfranco Guidati
EPF Zurich; manager du SCCER-Supply of Electricity



Prof. Dr Andreas Häberle
Professeur et directeur de l'Institut de technique solaire (SPF) de la Haute école spécialisée de la Suisse orientale (OST)



Prof. Dr Martin Patel
Professeur à la chaire en efficacité énergétique de l'Université de Genève



Prof. Dr Greta Patzke
Professeure au département de chimie de l'Université de Zurich



Dr François Vuille
Directeur de l'énergie du Canton de Vaud

Secrétariat

Le secrétariat est responsable du travail interne à l'association : il accompagne les sections cantonales, il démarque des entreprises, des associations et d'autres organisations pour les inciter à adhérer, il gère et représente les intérêts sur le plan politique, il rédige des déclarations et des prises de position, il dirige le secrétariat de l'intergroupe parlementaire Énergies renouvelables, il participe aux votes cantonaux ou en assume la responsabilité et il s'occupe des activités générales de relations publiques et avec les médias.



Stefan Batzli
Directeur



Fabienne Thomas
Responsable politique



Simon Banholzer
Senior advisor politique nationale



Robin Huber
Advisor politique nationale



Marcela Gisler
Co-responsable politique cantonale



Andreas Meier
Co-responsable politique cantonale



Laurent Scacchi
Responsable aeesuisse Romandie



Dr. Oliver Wimmer
Responsable projets internationaux



Isabelle Jungi
Administration



Gaby Müller
Responsable finances



Simon Dalhäuser
Responsable communication



Noah Mitchell
Collaborateur communication



« L'aeesuisse fédère des entreprises et des associations proposant des solutions pour la transition énergétique, aussi bien dans le domaine de l'efficacité énergétique que des énergies renouvelables. Le thème de l'efficacité énergétique dans les bâtiments est une clé du succès de la Stratégie énergétique 2050. En tant que membre du groupe professionnel Bâtiment, nous pouvons donner à ce thème essentiel davantage d'attention et de visibilité. L'aeesuisse rassemble efficacement les forces en présence, ce qui lui permet de faire entendre sa voix auprès du grand public et du monde politique. »

Damian Gort
Directeur, Flumroc

Bilan et compte de résultat

Bilan	Réf. Annexe	31.12.2024		31.12.2023	
		CHF		CHF	
ACTIFS					
Actifs Courants					
Liquidités		112'123	76.9%	62'105	48.7%
Créances pour livraisons et prestations	2.01	19'578	13.4%	54'059	42.4%
Autres créances à court terme	2.02	11'845	8.1%	11'274	8.8%
Total actifs courants		143'547	98.5%	127'438	100.0%
Immobilisations corporelles	2.03	2'229	1.5%	0	0.0%
Total actifs immobilisés		2'229	1.5%	0	0.0%
Total actifs		145'776	100.0%	127'438	100.0%
PASSIFS					
Capital emprunté					
Dettes pour livraisons et prestations	2.04	96'550	66.2%	87'365	68.6%
Revenus différés et provisions courantes	2.05	6'160	4.2%	1'500	1.2%
Total capital emprunté à court terme		102'711	70.5%	88'865	69.7%
Total capital emprunté à long terme		0	0.0%	0	0.0%
Total capital emprunté		102'711	70.5%	88'865	69.7%
Capital propre					
Capital social		43'065	29.5%	38'573	30.3%
Vereinskapital 1.1.		38'573	26.5%	47'747	37.5%
Gain annuel / perte annuelle		4'492	3.1%	-9'174	-7.2%
Total capital propre		43'065	29.5%	38'573	30.3%
Total PASSIFS		145'776	100.0%	127'438	100.0%

Compte de résultat	Réf. annexe	2024		2023	
		CHF		CHF	
Cotisations, mécénat et sponsoring		645'280	40.7%	439'239	38.7%
Contributions réseaux		246'145	15.5%	181'293	16.0%
Prestations, événements, manifestations, contributions diverses		116'311	7.3%	80'773	13.1%
Recettes de projets		576'259	38.3%	434'264	32.3%
Baisses de recettes		0	0.0%	0	0.0%
Pertes sur débiteurs, adaptation du ducroire		1'100	0.1%	-1'100	-0.1%
Recettes nettes de livraisons et prestations		1'585'095	100.0%	1'134'470	100.0%
Variations de stock sur travaux commencés (coûts préliminaires pour manifestations dans l'année suivante)		0	0.0%	0	0.0%
Recette d'exploitation		1'585'095	100.0%	1'134'470	100.0%
Dépenses					
Dépenses pour le siège		-279'419	-17.6%	-254'406	-22.4%
Coordination UI		-209'703	-13.2%	-124'333	-11.0%
Activité médiatique		-36'460	-2.3%	-30'479	-2.7%
Public Affairs		-331'240	-20.9%	-225'728	-19.9%
Salons/présentations		-11'172	-0.7%	-3'970	-0.3%
Site web / e-news		-22'327	-1.4%	-36'223	-3.2%
Relations publiques et documentation		-16'310	-1.0%	-4'253	-0.4%
Dépenses pour projets		-667'593	-42.1%	-460'816	-40.6%
Imprévus / Réserve		-6'603	-0.4%	0	0.0%
Total dépenses d'exploitation		-1'580'826	-99.7%	-1'140'207	-100.5%
Résultat d'exploitation		4'269	0.3%	-5'737	-0.5%
Amortissements et corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé		-412	0.0%	0	0.0%
Revenus financiers					
Finanzertrag		635	0.0%	0	0.0%
Résultat financier		635	0.0%	0	0.0%
Résultat extraordinaire, unique ou hors période					
Recette extraordinaire, unique ou hors période		0	0.0%	100	0.0%
Dépenses extraordinaires, uniques ou hors période		0	0.0%	-3'538	-0.3%
Résultat extraordinaire, unique ou hors période	2.06	0	0.0%	-3'438	-0.3%
Bénéfices avant impôts		4'492	0.3%	-9'174	-0.8%
- = perte annuelle / + = gain annuel		4'492	0.3%	-9'174	-0.8%

Annexe	31.12.2024	31.12.2023
	CHF	CHF
1	Indications sur les principes appliqués dans le compte de résultat annuel si celles-ci ne sont pas légalement obligatoires	
	Le présent compte de résultat annuel a été établi conformément aux dispositions de la loi suisse, notamment l'article sur la comptabilité commerciale et la facturation du droit des obligations (art. 957 à 962).	
2	Indications, détails et explications quant aux positions du bilan et des	
2.01	Revendications pour livraisons et prestations	
	19'578	54'059
	Revendications pour livraisons et prestations envers des tiers	19'578 55'159
	Provisions sur créances issues des livraisons et prestations	- -1'100
2.02	Autres créances à court terme	
	11'845	11'274
	Autres créances à court terme envers des tiers	11'845 11'274
2.03	Immobilisations corporelles	
	2'229	-
	Bureautique, informatique et technologies de la communication	2'229 -
2.04	Dettes pour livraisons et prestations	
	96'550	87'365
	Dettes pour livraisons et prestations envers des tiers	96'550 75'365
	Avances versées sur projets	- 12'000
2.05	Revenus différés et provisions courantes	
	6'160	1'500
	Revenus différés	6'160 1'500
2.06	Résultat extraordinaire, unique ou hors période	
	-	-3'438
	Recette extraordinaire, unique ou hors période	- 100
	Dons liés à des événements de périodes antérieures	- -3'538
	dont: don	100
	Compensations suite à la révision de la TVA pour 2018-2022	-3'538
3	Nombre de postes à plein temps en moyenne annuelle	
	≤ 10	≤ 10
4	Événements majeurs après la date de clôture du bilan	
	Aucun événement majeur, susceptible d'affecter la pertinence des comptes annuels de 2023 ou devant être mentionné ici, n'est survenu après la date de clôture du bilan.	

aeesuisse

Association faîtière de l'économie des énergies
renouvelables et de l'efficacité énergétique
Falkenplatz 11, CH-3012 Berne
+41 31 301 89 62
www.aeesuisse.ch

